

Les commissions électorales à niveau de circonscription commencent à s'installer



Elecciones generales 2017-2018

La Havane, 27 juin, (RHC).- Les premières commissions électorales à niveau de circonscription ont prêté serment ce lundi. La totalité de ces entités chargées d'assurer le bon déroulement à la base des élections municipales et provinciales et puis de l'élection de la députation, s'installeront d'ici le 30 juin.

Les commissions électorales à niveau de circonscription sont formées de 5 membres dont le rôle a été qualifié d'indispensable par Tomás Amarán, vice-président de la Commission Électorale Nationale.

Dans des déclarations à Granma, principal quotidien cubain, Tomás Amarán a rappelé que c'est à eux d'organiser et de diriger à la base chacune des étapes du processus électoral.

Il a précisé que les membres des commissions électorales de circonscription devront suivre une période intense de formation qui mettra l'accent sur l'observation de leurs fonctions ainsi que sur la loi électorale et les normes qui régissent le vote.

Ces commissions sont chargées de fixer le calendrier et de conduire les assemblées populaires au cours desquelles les électeurs proposent et élisent les candidats de la circonscription à l'Assemblée municipale.

C'est aussi aux membres des commissions électorales à la base d'afficher la biographie des candidats dans des lieux publics, de contrôler l'aménagement des locaux où seront installés les bureaux de vote et de mettre à jour les listes des électeurs.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/133905-les-commissions-electorales-a-niveau-de-circonscription-commencent-a-sinstaller>



Radio Habana Cuba